



34 000

habitants et 12 000 emplois concernés

110 M€

10 ans

de travaux

Le cadereau d'Uzès **S'AGRANDIT**

Pour réduire le risque inondation particulièrement fort sur ce secteur, de gigantesques travaux sont conduits par Nîmes Métropole jusqu'en 2027, pour mieux protéger 30 % de la population nîmoise.

Après l'aménagement du cadereau d'Alès, celui du cadereau d'Uzès devrait permettre de réduire de deux tiers la vulnérabilité de notre territoire communal au risque inondation. Particulièrement touché en 1988, le secteur Hoche, route d'Uzès et le quartier Richelieu avaient ainsi vu affluer plus de 3 mètres d'eau dans les rues. Il s'agit d'agrandir les bassins amont et aval et de redimensionner les ouvrages souterrains qui traversent la ville et convergent du chemin des Limites et de la route d'Uzès pour se jeter dans le Vistre, en multipliant leur capacité par dix. En partant de l'aval, la partie sud a déjà été

traitée avec la création d'un bassin et l'aménagement de la rue Bergson. Depuis, les travaux avancent bien et ont franchi cet été la voie ferrée jusqu'à la rue Pierre Semard.

Travaux en cours

Ils se concentrent aujourd'hui sur deux chantiers, pour 14 M€ :

- Rue Pierre Semard, la deuxième partie de la rue Ferrier se poursuit depuis juin jusqu'à la station service, avec un achèvement prévu à l'été 2022. Des pieux provisoires sont posés puis le cadre béton est coulé sur place, agrandissant ainsi ce dernier de 2 mètres de haut et de 1,50 mètre de large. La circulation à double sens a été

rétablie rue Pierre Semard jusqu'à la fin de l'année mais devrait à nouveau repasser en circulation à sens unique en janvier pour une durée d'environ 3 mois. La rue Ferrier sera rendue à la circulation en début d'année prochaine.

- Sous les voies SNCF entre le square de Lorraine et le boulevard Talabot, un ouvrage de jonction entre le cadre de la rue Bergson et celui du boulevard Talabot est en train d'être réalisé depuis le mois de septembre par une opération conjointe Nîmes Métropole - SNCF, avec là aussi une capacité de transit multipliée par dix. Ces travaux vont durer encore un moment, jusqu'au printemps 2023.

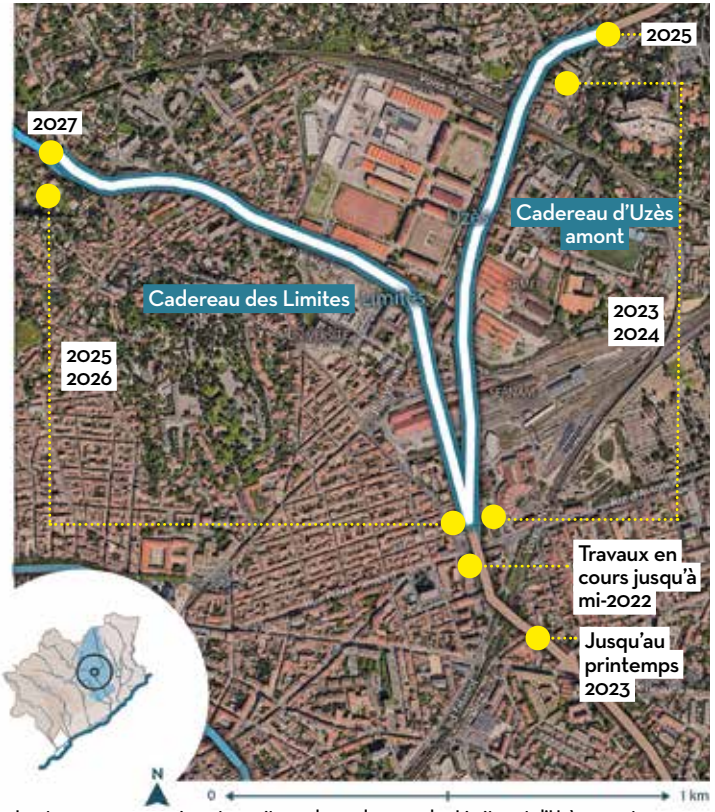
« On va passer d'une capacité de 8 m³/sec à une capacité de 80 m³/sec »

Pascale Venturini,
adjointe déléguée à l'environnement et à la transition écologique, aux énergies renouvelables et au chauffage urbain



Questions à...

Claude de Girardi, adjointe municipale et membre du bureau communautaire en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations



Les travaux se poursuivront ensuite sur les cadereaux des Limites et d'Uzès amont via l'usage d'un tunnelier.

La suite conditionnée au PAPI 3

Si les travaux en cours font partie du projet de financement contractualisé en 2015 dans le deuxième Programme d'Actions de Prévention des Inondations, plus connu

sous le nom de PAPI 2, la poursuite de l'aménagement amont du cadereau d'Uzès dépend désormais de la signature du PAPI 3. Or ce dernier, qui concerne désormais l'ensemble des 48 communes du bassin du Vistre et non plus seulement Nîmes, n'est pas encore signé officiellement. Actuellement instruit par les services de l'État, auquel on demande de prendre en charge la moitié des financements (soit plus de 50 M€), il devrait être finalisé en décembre et signé au premier trimestre 2022.

Des aides pour rénover l'habitat à Richelieu

Jusqu'en 2023, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat soutient la réduction de la vulnérabilité aux inondations dans une prise en charge globale de travaux de rénovation. Ce dispositif très avantageux et quasi unique en France a vocation à adapter des logements vieillissants et les rendre plus performants. 5,2M € d'aides sont ainsi mobilisées pour 2640 logements. Permanence d'information 8 rue Richelieu le lundi de 10h à 13h et le mercredi de 10h à 17h (fermeture 13h-14h). Contact : 06 98 28 62 71 ou richelieu@urbanis.fr

Intervention d'un tunnelier

Si l'État valide et appuie le projet, des travaux à la fois spectaculaires et invisibles seront menés au moyen d'un tunnelier de plus de 3 mètres de diamètre. De l'été 2023 à mi-2024, il agrandira le cadereau d'Uzès sur 1 km avec un ouvrage d'engouffrement qui sera créé en 2025 rue Van Dyck, comme à Camplanier. Puis il attaquera le sous-sol du chemin des Limites, principal affluent, pour 1,2 km jusqu'en 2026 et finira également par un ouvrage d'engouffrement en 2027 au square Vladimir Guiv.

Les habitants concernés par ce secteur seront-ils protégés ?

Les opérations menées à Nîmes sont spectaculaires et conséquentes. Avec l'aménagement réussi du cadereau d'Alès, on pourra considérer que les deux tiers des Nîmois seront mieux protégés du risque inondation. Pour autant, on l'a vu lors des deux précédents épisodes, on ne peut réduire à zéro ce risque. Il faut que les habitants mais aussi les entreprises situées dans ces zones inondables fassent le nécessaire pour assurer leur mise en sécurité : effectuer un diagnostic de leur bâti et, si cela est nécessaire, des travaux, comme la réalisation de batardeaux. Le PAPI mobilise à ce sujet des aides et ces actions sont quasi gratuites, notamment pour les particuliers.

Quelle place prendra Nîmes dans le PAPI 3 ?

Le bassin Vistre-Vistrenque concerne 48 communes, de Lédénon au Cailar et de Saint-Gilles à Calvisson. Nîmes pour autant n'est pas oubliée car sur les 89 M€ de travaux prévus, 71 seront investis à Nîmes, notamment pour achever le cadereau d'Uzès. D'autres travaux d'envergure sont prévus sur les communes de Bernis et Vergèze-Codognan.